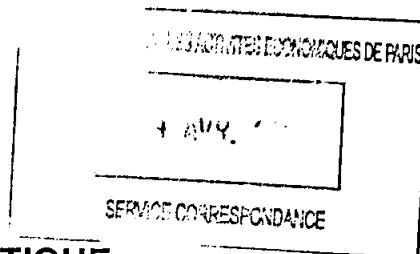
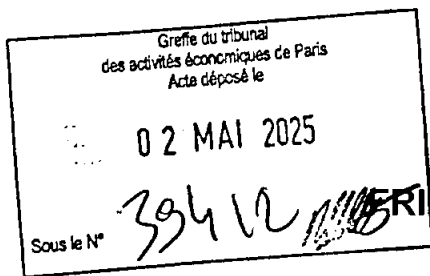


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 02/05/2025 - 39412 - 2016 B 07204 - 819 287 632 - FRIENDS TELECOM &
INFORMATIQUE



FRIENDS TELECOM & INFORMATIQUE

Société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 Euros
Siège social : 48 rue du Faubourg du Temple
75011 PARIS

R.C.S. : 819 287 632

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2024

Le 30/06/2024,

A 10 heures,

Au siège social : 48 rue du Faubourg du Temple – 75011 PARIS

Les associés de la Société par actions simplifiée «FRIENDS TELECOM & INFORMATIQUE» au capital de 2 000 Euros divisés en vingt (200) parts sociales de 10 Euros chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance, conformément à la loi et aux statuts de la société.

Etaient présents :

Monsieur MOHAMMAD HOQUE Nazmul,
Propriétaire de..... 50 Parts

Monsieur UDDIN Moij,
Propriétaire de..... 150 Parts

Soit au Total..... 200 Parts

Soit la totalité des parts composant le capital social. En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

L'Assemblée Générale est présidée par M. MOHAMMAD HOQUE Nazmul, président de la société.

Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire des statuts de la société,

M. H. N

U. M

Il dépose également les rapports et documents suivants qui vont être soumis à l'examen de l'assemblée :

- le rapport de gestion ;
- le texte du projet des résolutions soumises à l'Assemblée ;
- l'inventaire, le bilan, compte de résultat et annexe arrêtés au 31 Décembre 2023 ;
- le registre des procès-verbaux des Assemblées Générales.

Les membres de l'Assemblée déclarent qu'ils ont eu connaissance de ces documents et qu'ils ont pu consulter l'inventaire, avant l'Assemblée et dans les délais réglementaires.

Le Président déclare l'Assemblée régulièrement constituée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de la gérance sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à L 223-19 du nouveau Code de commerce ;
- Approbation de ces comptes et conventions ;
- Affectation du résultat ;
- Quitus de la gérance ;
- Pouvoir pour dépôt et formalités ;
- Questions diverses.

Après avoir donné lecture des rapports de la gérance, il présente à l'Assemblée les comptes annuels.

Enfin la discussion est ouverte.

Personne ne demande la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Gérant approuve ces documents tels qu'ils lui ont été présentés faisant ressortir un bénéfice de 952 Euros.

L'Assemblée donne en conséquence à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve, dans les conditions du premier alinéa de L 223-19 du nouveau Code de commerce, chacune des conventions visées par les dispositions de cet article et présentées dans le rapport de la gérance.

Cette approbation, soumise à un vote distinct auquel n'ont pris part que les associés non intéressés, est adoptée à l'unanimité.

M. H. N

U. M

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide l'affectation du bénéfice de l'exercice soit 952 Euros en report à nouveau. Il passera ainsi de 3 546 Euros, à la somme de 4 498 Euros après affectation.

Elle prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale ratifie, en tant que de besoin, les rémunérations perçues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 par :

- M. UDDIN Moij.....	23 838 €
- M. MOHAMMAD HOQUE Nazmul, Président de la société.....	0 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présentes, à l'effet de satisfaire à toutes les formalités prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée à onze heures.

De tout ce dont il a été délibéré lors de cette Assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal.

M. Namelle
08.04.2025
M. MOHAMMAD HOQUE Nazmul
Président

UDDIN Moij
Monsieur UDDIN Moij

FRIENDS TELECOM & INFORMATIQUE

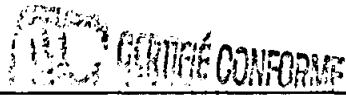
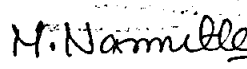
48, Rue du Faubourg du Temple
75011 PARIS - France
Tél. : 01 77 16 02 74
SIRET : 819 287 632 00015 - APE : 6190Z

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2024

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SAS FRIENDS TELECOM & INFORMATIQUE 48 rue du Fbg du Temple 75011 PARIS FR		48 rue du Fbg du Temple 75011 PARIS	
SIRET 81928763200015			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées Ventes et Réparations Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
			PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Autres dispositifs ☐
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 quaterdecies ☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐
Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
ECF ☒ Nom et adresse du prestataire 313966129 SA SAGE 10 Pl de Belgique 92250 LA GARENNE CCLCMBS	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé CIEL COMPTA	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Société à responsabilité limitée FINEXIA 84 rue de la Chapelle 75018 PARIS Tél : 01 40 05 22 63	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 12042024 Lieu : PARIS Qualité : Gérant Nom du signataire : M MOHAMMAD HOQUE Nazmul

FRIENDS TELECOM & INFORMATIQUE
 48, Rue du Faubourg du Temple
 75011 PARIS - France
 Tél. : 01 77 16 02 74
 SIRET : 819 287 632 00015 - APE : 6190Z

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2024)

Si déposé néant, cochez la case ☐

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES											
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b						
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c							
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d							
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e							
				f							
				g							
				h							
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i							
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j							
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)							
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	Montant des sommes versées : à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
M MOHAMMAD HCQUE Nazmul Gérant 39 rue de la Chapelle 75018 PARIS	50	2023									
M UDDIN Moij Associé 39 rue de la Chapelle 75018 PARIS	150	2023	23 838								
K DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)						23 838				
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)										
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0 %		à 15 %		à 19 %						
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise SAS FRIENDS TELECOM & INFORMATIQUE

Néant ☐

Adresse de l'entreprise 48 rue du Fbg du Temple 75011 PARIS

SIREN

8 1 9 2 8 7 6 3 2

Durée de l'exercice en nombre de mois*

1 2

Durée de l'exercice précédent* 1 2

				Exercice N clos le	
				3 1 1 2 12 12 13	
ACTIF		Brut	Amortissements-Provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	014	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	3 489	1 678
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048	3 489	1 678
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062	1 953	1 953
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances Clients et comptes rattachés *	068	070	556	556
	(2) Autres* (3)	072	074	4 451	4 451
	Valeurs mobilières de placement	080	082	5 658	5 658
	Disponibilités	084	086	16 337	16 337
Charges constatées d'avance*	092	094			
Total II		096	098	28 955	28 955
Total général (I + II)		110	112	32 444	30 766
PASSIF				Exercice N	N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		2 000	
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		200	
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131			
	Report à nouveau	134		3 546	
	Résultat de l'exercice	136		952	
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I		142		6 698
Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		4 610	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		7 349	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	1 999	7 673	
	Comptes courants d'associés	173		4 436	
	Autres dettes	175			
Produits constatés d'avance	174				
Total III		176		24 069	
Total général (I + II + III)		180		30 766	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

M. H. N

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS FRIENDS TELECCM & INFORMATIQUE		Néant ☐	
A — RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018	
						Exercice N clos le	
						3 1 1 2 2 1 2 3	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210	25 576
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services*		217		218	36 163
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
Autres produits						230	276
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	62 015
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	5 741
	Variation de stock (marchandises)*					236	646
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	(50)
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)					242	27 746
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243	815		244	1 347
	Rémunérations du personnel*					250	23 893
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	896
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255			254	539
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259			262	1
	Total des charges d'exploitation (II)						264
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	1 257
Produits financiers (III)		280	145			294	450
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)						300	
		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)						310	952
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	952	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247			330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option					249	
			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986		ZFU-TE (44 octies A)	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44 sexies A)	986	
	ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44 quindecies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991		Investissements et souscriptions outre-mer	344	
	ZFANG (44 quaterdecies)		345				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
	Crédit report en attente du déficit		346		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)		643		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)		647		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	
	Deduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies F)		641		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies E)	996	
	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col.1	352	952	354
				Déficit col. 2			
Déficits		Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
		Déficits antérieurs reportables : * 9 190				360	952
		dont imputés sur le résultat :					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col.1	370		372
				Déficit col. 2			

Désignation de l'entreprise : SAS FRIENDS TELECOM & INFORMATIQUE

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450	2 606	452		454		456	2 606	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	883	472		474		476	883	
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
TOTAL		490	3 489	492		494		496	3 489	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	4 69	542	32 6	544		546	795
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	670	562	213	564		566	883
TOTAL		570	1 139	572	539	574		576	1 678

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Tableau de suivi des immobilisations (à compléter par l'entreprise)					
	1	2	3	4	5
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.					
	6	7	8	9	10

Immobili- sations	Valeur d'actif * ①	Amortissements* ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values			
					Court terme* ⑤	Long terme		
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

Désignation de l'entreprise : SAS FRIENDS TELECOM & INFORMATIQUE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisa- tions corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	9 190
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice 982 ter
Déficits imputés	983	952
Déficits reportables	984	8 238
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	8 238

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	12 336
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	6 607
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

M. H. N

Désignation de l'entreprise : SAS FRIENDS TELECOM & INFORMATIQUE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023	
Durée en nombre de mois		1 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	1
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	du 160 au
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

SIREN 8 1 9 2 8 7 6 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS FRIENDS TELECOM & INFORMATIQUE

ADRESSE (voie) 48 rue du Fbg du Temple

CODE POSTAL 75011

VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MOHAMMAD HOQUE Prénom(s) NazmulNom marital % de détention 25 Nb de parts ou actions 50Naissance : Date 23101986 N° Département 99 Commune BANGLADESH Pays

Adresse : N° 39 Voie rue de la Chapelle

Code Postal 75018 Commune PARIS Pays Titre (2) M Nom patronymique UDDIN Prénom(s) MoijNom marital % de détention 75 Nb de parts ou actions 150Naissance : Date 10081985 N° Département 99 Commune BANGLADESH Pays

Adresse : N° 39 Voie rue de la Chapelle

Code Postal 75018 Commune PARIS Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.